

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00  
Etats-Unis (UN AN)... \$2.25  
Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :  
Canada (UN AN)... \$1.00  
Etats-Unis (UN AN)... \$1.25  
Etranger (Union postale).  
UN AN... f. 13.50

# LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

" VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy  
près Québec.

TELEPHONE : 1750

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

## SOMMAIRE

Le modernisme littéraire. (La lettre du Pape à M. Decurtins.)  
Le modernisme disciplinaire américain..... JULES ROMAÏN  
Fin d'une légende..... ONTARIEN  
Le français dans London. — Mgr Charlebois. — Ce règlement final des écoles du Manitoba. — Un mot au F. Chambers.  
L'origine des droits de notre langue.  
Caisses Populaires (Je ne savais pas...)..... J. P. LEFRANC  
Mgr Fallon et la presse catholique. — M. J. A. Chicoine. — Une Révolution au Portugal. — Attraction supérieure.  
Protestation du Pape contre le discours du F. Nathan. — Une page d'histoire nationale. — Acadiens et Irlandais. — L'Union des forces sur le terrain économique. (Suite et fin.)  
Le comte Albert de Mun... ROGER DUGUET  
Une lettre de M. Chambers. — En Passant : (Un trou sale ! Les " K. of C. " flagorment Roosevelt ; Ils défendent leur langue, etc.)  
Statistiques intéressantes et d'actualité.  
En vente à La Propagande des Bons Livres.

## Le Modernisme Littéraire

### LA LETTRE DU PAPE A M. DECURTINS

A Notre cher fils Gaspard Decurtins, professeur à l'université catholique de Fribourg, Suisse.

Avec un intérêt égal à Notre satisfaction, Nous avons lu votre étude, pleine de preuves solides et d'observations pénétrantes, sur le " modernisme littéraire ". Vous vous montrez encore une fois, dans un pareil écrit, ce fils fidèle et valeureux champion de l'Eglise, qui toujours mérita une estime et une affection particulière, de la part de Notre illustre prédécesseur et de Notre part.

A plusieurs reprises, Nous avons observé, parmi les formes diverses sous lesquelles le modernisme se dissimule et s'opère, celle de la composition littéraire, soit roman ou nouvelle, soit essai critique. Les progrès constants de ce nouveau moyen de propagande moderniste, qui se déguise sous le prétexte de faire de la littérature ou des observations, Nous a profondément attristé comme étant un moyen d'autant plus dangereux qu'il est plus dissimulé et plus facile à propager. Il démontre que les adversaires de la foi et de la discipline catholique ne laissent intentionnellement aucun expédient pour atteindre leurs déplorables fins.

Cela explique comment, particulièrement après Notre Lettre Encyclique *Pascendi*, qui frappait directement le modernisme philosophique et théologique, ils ont pris d'autres voies pour répandre l'esprit moderniste et leurs opinions pernicieuses. L'art et la littérature, ainsi que vous l'avez bien montré, leur apparurent comme deux moyens très propres à cette nouvelle campagne, — et surtout la nouvelle et le roman. On a donc vu une série de ces compositions et de leurs traductions

en toutes langues glorifier le talent des ennemis de l'Eglise catholique, — déplorer ou railler, comme inférieure, la culture des peuples ou des écrivains vraiment catholiques, — célébrer une folle religiosité et un vague idéalisme basé sur le sentiment individuel, sans règle ou frein efficace de l'autorité compétente, — propager, au moins implicitement, l'erreur fondamentale de la philosophie en vogue qui nie la possibilité de connaître la vérité absolue et par là réduit toute religion à une formule incomplète et changeante, utile à l'homme pour satisfaire son penchant au surnaturel et rien de plus.

Combien tout cela est faux et détestable, il est facile d'en juger. L'histoire véritable nous montre l'Eglise catholique comme la mère et la nourricière de la plus haute culture chrétienne sous toutes les formes et les Pontifes romains comme ses défenseurs infatigables et ses généreux promoteurs.

Pour ce qui regarde le concept moderniste de la religion et la tentative de la réduire à un sentiment subjectif et à une valeur relative, Nous en avons déjà montré et condamné la très préjudiciable erreur qui prépare fatalement les voies à un véritable indifférentisme religieux, à peine dissimulé par de vaines phrases littéraires.

La littérature moderniste, par le charme de la forme et sous le prétexte d'inventions imaginaires ou de critique esthétique, sert en réalité à répandre ces erreurs ou au moins à en faciliter la diffusion et le crédit près des lecteurs non avertis ; et on doit la considérer comme un des moyens les plus funestes inventés pour propager le faux et combattre le vrai. Aussi doit-elle être hautement réprochée et vigoureusement combattue par tous ceux qui ne se disent pas en vain catholiques.

Tout particulièrement, ceux qui se sont consacrés à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse ou qui prêtent leur concours à la presse, se montrent dignes du nom de catholiques s'ils font de leur mieux dans ce champ vaste et fécond, — soit en habituant la jeunesse à un goût sain de la littérature sincèrement catholique dans laquelle tant d'illustres auteurs se sont rendus immortels, soit en écrivant pour la défense des lettres chrétiennes et contre la littérature moderniste, — soit en augmentant, si Dieu leur a accordé ce talent, le nombre des ouvrages littéraires inspirés de la foi et de la littérature catholique.

Que votre noble exemple, cher fils, serve encore en ceci d'épée efficace pour les autres. Pour votre acte courageux envers le Christ et son Eglise, pour votre haut talent et votre vaste culture mis courageusement au service de la vérité contre les fourberies de l'erreur, il Nous est agréable de vous donner, de grand cœur, cette louange publique : et comme gage de la récompense céleste, comme encouragement à persévérer dans les combats du Seigneur, Nous vous accordons avec toute Notre paternelle affection la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 septembre 1910.

Pius P. P. X.

## Le modernisme disciplinaire américain

Si le modernisme doctrinaire et le modernisme littéraire ne sont pas très répandus chez nous, par contre nous sommes profondément atteints par le modernisme disciplinaire.

Pie X qui poursuit avec une intelligence et une ardeur étonnante chacune des formes variées du modernisme frappera à mort l'un de ces jours, sans aucun doute, le modernisme disciplinaire qui menace de causer de grands ravages au Canada et aux Etats-Unis.

Le modernisme disciplinaire s'efforce de remplacer la discipline traditionnelle de l'Eglise par une discipline toute nouvelle qui n'a rien d'évangélique ni d'apostolique.

Par exemple, ses tenants prétendent que de nos jours ce n'est plus aux pasteurs à apprendre la langue des fidèles confiés à leurs soins, mais bien au peuple à parler la langue du ministre de Dieu.

Rien de plus contraire à l'esprit de l'Eglise et aux traditions laissées par les Apôtres.

Cette fausse discipline est pratiquée chez nous.

C'est encore ce modernisme qui a introduit dans notre vie catholique les bals de charité et les sociétés secrètes calquées sur la franc-maçonnerie, sous prétexte de combattre plus efficacement la secte.

Le modernisme disciplinaire se manifeste au Canada et aux Etats-Unis de mille autres façons. Il emprunte à la discipline protestante et même à la discipline maçonnique certaines nouveautés dangereuses qu'il introduit à la place des traditions disciplinaires les plus vénérables de l'Eglise.

Les infiltrations protestantes dans la vie catholique en Amérique sont aussi nombreuses qu'insidieuses et énervantes. Elles nous poussent au matérialisme et au paganisme.

Déjà on peut signaler un grand nombre de coutumes et pratiques païennes qui sont entrées dans nos mœurs.

Cette dégénérescence du catholicisme en Amérique est en grande partie le résultat de l'influence protestante qui du libéralisme nous a poussés à l'américanisme et au modernisme.

Que de vieilles coutumes catholiques ont été remplacées par des nouveautés qui sont simplement des inventions du diable ! De jour en jour une certaine atmosphère maçonnique tend à remplacer, même dans nos centres catholiques, l'atmosphère chrétienne où se développaient si abondamment et si vigoureusement les œuvres merveilleuses de l'Eglise.

Le plus alarmant, c'est que ce mo-

dernisme américain se répand comme une traînée de poudre des Etats-Unis au Canada.

JULES ROMAÏN.

## Fin d'une légende

On se souvient de la magistrale réfutation du perfide *Mémoire irlandais*, sur la situation des catholiques au Canada.

Cette première exécution a été suivie, comme la *Vérité* l'a déjà signalé, d'une autre non moins importante, celle du *Searchlight*.

D'après *Searchlight*, qui sans doute voulait expliquer l'invasion de l'université d'Ottawa par les irlandais, cette université avait été fondée civilement et catholiquement pour les catholiques de langue anglaise d'Ontario.

Or c'était là tout simplement une légende.

Une brochure fort documentée, éditée par la *Revue Franco-Américaine*, a complètement démolie la thèse du malheureux *Searchlight*.

L'auteur de la brochure avec force documents établit que le collège d'Ottawa a été fondé par les Oblats en 1866 comme institution bilingue devant servir spécialement aux Canadiens français déjà nombreux dans la région. Les catholiques de langue anglaise venaient quelques jours auparavant d'organiser pour les leurs le collège de Regiopolis à Kingston.

Quand plus tard il s'agit d'élever le collège d'Ottawa au rang d'Université pour les fins des fondateurs, c'est-à-dire comme institution bilingue, spécialement pour les Canadiens français, ce fut Mgr Duhamel qui fit les démarches nécessaires avec l'appui non pas de l'épiscopat d'Ontario, mais de celui de Québec.

Mgr Duhamel fit lui-même cette importante déclaration : " Je n'ai pas cherché l'appui des évêques de la province d'Ontario, précisément parce que l'Université d'Ottawa devait particulièrement offrir ses avantages aux élèves canadiens-français "

L'exécution de *Searchlight* est complète.

Maintenant il importe que le comité permanent institué par le Congrès d'Education d'Ontario prenne des mesures pour que l'Université d'Ottawa qui est à l'heure actuelle un ardent foyer d'enseignement anglais, redevienne véritablement, selon les fins de ses fondateurs une institution bilingue, spécialement pour les Canadiens français.

Les nôtres ont le droit et le devoir de faire respecter et la lettre et l'esprit de la charte et du Bref apostolique de l'Université d'Ottawa.

ONTARIEN.

## Protestation du Pape

### Contre le discours du F. Nathan

Voici le texte de la belle lettre du Pape au cardinal vicaire, son coadjuteur à l'évêché de Rome, comme protestation contre l'odieuse discours prononcé par le F. juif Nathan, maire de la Ville Eternelle, lors de la manifestation anticléricale du 20 septembre à la Porta Pia :

Une circonstance d'une gravité exceptionnelle nous pousse à vous adresser aujourd'hui Notre parole, afin de manifester la douleur profonde de Notre âme.

Il y a deux jours, un fonctionnaire public dans l'exercice de son mandat, non content de rappeler solennellement l'occurrence des anniversaires du jour où furent piétinés les droits sacrés du souverain pontificat, a élevé la voix pour lancer contre les doctrines de la foi, contre le Vicaire de Jésus-Christ ici-bas, et contre l'Eglise même, le plus dédaigneux outrage.

Parlant au nom de cette Rome qui devait être, selon des déclarations de l'autorité, la résidence respectée et pacifique du Souverain Pontife, il a directement visé notre juridiction spirituelle, en arrivant à jeter impunément au mépris public les actes mêmes de Notre ministère apostolique. A cette contestation audacieuse de la mission attribuée par le Seigneur Jésus-Christ à Pierre et ses successeurs, on a joint le blasphème, et on a osé s'insurger publiquement contre l'essence divine de l'Eglise, contre la véracité de ses dogmes et contre l'autorité de ses Conciles.

Et puisque, à la haine contre l'Eglise, est naturellement jointe une haine plus déclarée contre toute manifestation de piété chrétienne, on n'a pas même hésité à tenir un langage méchant et antisocial, à offenser le sentiment religieux du peuple fidèle.

En présence de ces nombreuses affirmations impies, aussi gratuites que blasphématoires, Nous ne pouvons pas Nous empêcher d'élever la voix et de dire hautement notre juste indignation et Notre protestation, et d'appeler en même temps par votre intermédiaire, Monsieur le cardinal, l'attention de Nos fils de Rome sur les offenses continuelles et toujours plus grandes faites à la religion catholique même par les autorités publiques dans le siège même du Pontife romain.

Cette nouvelle et bien douloureuse constatation n'échappera pas certainement à tous les fidèles du monde catholique, offensés eux aussi, lesquels se joindront à nos chers fils de Rome, pour adresser à Dieu des prières ferventes, afin qu'il vienne à la défense de son Epouse divine, l'Eglise, si indignement en butte aux calomnies toujours plus envenimées et aux attaques toujours plus violentes de ses ennemis.

Nous faisons des vœux que, pour l'honneur de la Ville Eternelle, ces attaques intolérables n'aient pas à se renouveler.

Comme gage, etc..

PIE X, PAPE

*Etudes*, sommaire du 20 septembre 1910 : Léon XIII et l'Eglise de France (1878-1894), Paul Dudon ; Le Père Mathieu Ricci, fondateur des missions de Chine (1552-1610), Joseph Brucker ; Les Trois Ages, d'après Clément d'Alexandrie, Pierre Lhande ; La Semaine sociale de Rouen, Benoît Emonet ; Une visite à l'Exposition de Bruxelles, Charles Parra ; A travers les revues italiennes, Louis Chervoillot ; Revue des livres ; Ephémérides du mois d'août 1910.

## Une page d'histoire nationale

M. Georges Pelletier qui a été chargé par le *Devoir* d'étudier sur place la situation faite aux nôtres dans les comtés de Kent et d'Essex a raconté l'histoire fort intéressante de l'établissement des nôtres dans cette partie d'Ontario.

Sous le titre "le grain de blé" il écrit :

"En 1700, un Français hardi, Lamothé Cadillac, fondait le poste de Pontchartrain, sur l'emplacement actuel de la ville de Détroit : il avait amené avec lui quelques familles canadiennes.

Ces familles s'établirent à Détroit et dans le comté d'Essex Nord. Elles y firent souche. Et quand la France céda sa colonie du Canada aux Anglais, trente-sept familles restèrent dans ce coin ignoré d'Ontario.

L'Angleterre ne s'en occupa point. Elles grandirent dans l'ombre, et deux missionnaires français, les Pères Portier et Hubert les desservirent, en même temps que les familles établies sur le sol américain.

Jusque vers 1860, ces vieilles familles—dont les Ouellette, les Janisse, les Rocheleau, les Marantette,—furent les seules d'origine française dans cette région. Ce petit groupe obscur restait fidèle à sa foi et à sa langue, et il développait ses forces ; la survivance pendant un siècle, de cette petite France isolée au milieu des descendants de loyalistes de 1776, sa résistance à l'absorption anglaise et américaine est l'un des beaux exemples de la vitalité de notre race, quand elle a le soutien des prêtres de sa langue. Car des prêtres français ont tout le temps vécu dans cet îlot d'Essex.

Le pays où vivaient ces gens était riche et boisé. Des marchands de bois engagèrent, vers 1860, pour y abattre les forêts de chêne, des bûcherons de Québec. Et ceci détermina tout un courant d'immigration canadienne-française, surtout de Coteau, de Sainte-Elisabeth, de Joliette, de Saint-Barthélemi et des environs de Montréal. Des bûcherons, trouvant le pays beau, s'y établirent et firent passer à leurs amis du Bas-Canada d'y venir.

Il y eut peu d'anglicisation. Ces Canadiens-français se marièrent entre eux, et bientôt le nombre des Canadiens de cette région se tripla. Ceci explique la présence dans cette partie lointaine d'Ontario, de trente mille de nos compatriotes, aujourd'hui.

"Les familles sont grandes, voici deux exemples : dans Walkerville,—à la Pointe-aux-Chiens,—deux frères, les Drouillard : l'un après 50 ans de mariage avait 19 enfants, 82 petits enfants et 41 arrière-petits-enfants ; l'autre, après 53 ans de mariage, comptait 12 enfants, 118 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants. Cela fait bien 288 descendants, presque tous vivants, de deux familles originaires, encore existantes.

"Cette multiplication des nôtres est si rapide que, depuis cinquante-cinq ans, il y a eu onze paroisses canadiennes-françaises de fondées, dans la région d'Essex seulement—Rivière-aux-Cauards, Walkerville, Tecumseh, Belle Rivière, St-Joachim, Pointe-aux-Roches, Tilbury, Staples, McGregor, Pin court, l'une des plus riches paroisses d'Ontario, et la Grande Pointe. Dans le même intervalle, les Irlandais ont établi une nouvelle paroisse, Woolsey, qui est aujourd'hui en train de devenir canadienne-française."

Rappelons que les Canadiens français à l'heure actuelle sont plus de

210,000 dans Ontario et que chaque année ils y font d'importantes conquêtes.

## Acadiens et Irlandais

En ces jours de lutte où l'on nous oblige à revendiquer les droits de la langue française au Canada, il est bon de se connaître, de se rendre compte de notre nombre toujours grossissant et de la portée de nos conquêtes pacifiques en provinces anglaises.

Ce n'est pas seulement dans Ontario que les catholiques de langue française noient ceux de langue anglaise. Dans les Provinces Maritimes les Acadiens français se multiplient également d'une façon étonnante.

Les chiffres suivants établiront combien nos frères de là-bas ont droit de réclamer leur part de participation dans la direction des affaires de l'Eglise et de l'Etat.

Ainsi dans le Nouveau-Brunswick, d'après de très récentes statistiques, il y aurait 130,000 catholiques dont 88,000 de langue française et 42,000 seulement de langue anglaise.

Dans le diocèse de Chatham, où il y a, inutile de le dire, un évêque de langue anglaise, on compte 72,000 catholiques. 58,000 sont d'origine française, et 14,000 d'autres origines. Les Acadiens forment donc dans Chatham une majorité de 44,000.

Dans le diocèse de Saint-Jean où il y a encore un titulaire de langue anglaise, les forces sont plus également réparties. Sur 58,000 catholiques, 30,000 sont de langue française et 28,000 de langue anglaise. Là encore les nôtres sont en majorité.

Au Nouveau-Brunswick, depuis 1901, la population française s'est accrue de 10,000 âmes, tandis que celle de langue anglaise s'est affaibli de 8000 âmes.

Dans la Nouvelle-Ecosse, les catholiques de langue anglaise et ceux de langue française sont à peu près également partagés dans le diocèse d'Halifax, soit environ 30,000 Acadiens et 30,000 Irlandais et autres. Dans le diocèse d'Antigonish les catholiques de langue anglaise sont en majorité. C'est le seul diocèse des provinces maritimes où ils ont réellement droit à un évêque de leur langue.

Dans le diocèse de Charlottetown (Ile du Prince-Edouard), les catholiques de langue française ont une majorité d'environ 30,000 âmes.

A l'heure actuelle les Acadiens forment un peuple bien vivant de 165,000 âmes dans les provinces maritimes et plus de 250,000 si l'on compte les 75,000 Acadiens des Etats-Unis et de la province de Québec.

Dans moins de douze ans les Acadiens formeront une imposante majorité dans l'Eglise catholique des provinces maritimes.

Nous nous empressons de nous joindre aux journaux ministériels pour défendre Sir Wilfrid injustement attaqué par les orangistes, ses obligés, à cause de son discours à Notre Dame. Ce discours ni chair ni poisson qui porte l'estampille du libéralisme serait applaudi en pleine loge orangiste.

## L'UNION DES FORCES

— SUR —

### LE TERRAIN ECONOMIQUE

Conférence donnée au Congrès de la Ligue du Sacré-Cœur tenu à Montréal le 10 septembre 1910, par M. Alphonse Desjardins, fondateur des Caisses Populaires.

(Suite et fin.)

Il faut donc diriger nos efforts sur le terrain économique ; chercher à fonder des organisations qui nous permettront de nous entraider, de tirer le plus grand profit possible de nos labours, qui mettront entre nos mains les ressources nécessaires pour créer des organes de défense, pour favoriser notre expansion et pour nous libérer de la tutelle étrangère au point de vue financier. Et l'émancipation de cette tutelle périlleuse serait d'autant plus certaine qu'elle s'appuierait, non sur le patriotisme toujours susceptible de défaillance d'une poignée de privilégiés, mais sur la volonté réfléchie du peuple lui-même, conscient de sa force et discipliné dans des organismes paroissiaux. L'épanouissement complet de ce régime ferait disparaître cette contradiction choquante entre nos institutions démocratiques, qu'elles soient nationales, provinciales ou municipales, où les vœux du peuple peuvent prévaloir, et notre régime économique, dominer presque sans contrôle par une sorte d'aristocratie toute puissante. Et cette démocratisation des épargnes et du fruit des activités productives de nos travailleurs aurait les plus heureux résultats en stimulant sans cesse leurs énergies et leurs initiatives.

Outre le sentiment de belle solidarité chrétienne qu'il développerait, ce nouveau régime ne pourrait manquer d'avoir un autre effet imprévu pour un grand nombre peut-être, mais inévitable pourtant, celui de mieux sauvegarder nos libertés religieuses et politiques par la suppression de la tutelle dont nous venons de parler, car, que valent ces précieuses conquêtes sans l'indépendance économique qui les met à l'abri d'influences néfastes pouvant, sous un régime comme le nôtre où tout se résout par le suffrage électoral, les enchaîner ou les compromettre à un moment décisif.

Nombreuses sont les activités qui sollicitent l'application de ce nouveau régime. Faudrait-il tenter de les absorber toutes à la fois et chercher ainsi à satisfaire tous les besoins d'un même effort ? C'est encore là une erreur qu'il faut se garder de commettre. Ce serait une grave imprudence et courir sûrement à un échec. Il importe par dessus tout de procéder avec une sage lenteur afin de former graduellement les esprits à l'association sur ce terrain encore inexploité. On devrait donc aborder successivement ces diverses activités afin que le succès de l'une aide au triomphe de l'autre, toutes se prêtant ainsi un mutuel appui.

C'est cette pensée qui nous a fait concentrer jusqu'ici tous nos efforts sur la propagation d'une de ces activités. Par la fondation des Caisses Populaires, nous avons voulu créer des foyers

où les travailleurs agricoles et industriels viendraient pratiquer la vertu sociale de la petite économie, la seule praticable pour l'immense majorité, et où les honnêtes gens trouveraient pleine satisfaction à tous leurs légitimes besoins de crédit sans avoir à subir des taux usuraires, puisque dans ces caisses ce sont eux-mêmes qui les fixent. En groupant ainsi les énergies sur ce terrain, on obtient deux résultats des plus précieux : Le premier, de faire bien comprendre les avantages de ce genre d'association, ce qui permettra d'aborder plus tard et avec succès d'autres activités ; le second, de créer par l'épargne le capital, — ce nerf de la guerre, — indispensable à l'organisation et à la réussite d'autres œuvres. Qu'on ne s'étonne pas de notre sollicitude toute spéciale pour les Caisses Populaires avec lesquelles notre nom s'est un peu identifié, cette sollicitude n'est pas le fruit d'une préférence irraisonnée, mais de la conviction profonde qu'elles doivent être à la base de cette réorganisation économique de nos populations.

Quant au mécanisme intime du fonctionnement de ces Caisses, on ne saurait aujourd'hui avoir des doutes sur sa parfaite sécurité et sa merveilleuse souplesse, permettant de l'appliquer avec succès aux milieux les plus variés. Une expérimentation longue de dix années, jointe aux approbations les plus formelles, sont de nature à rassurer les plus timides. Signalons en passant la consécration éclatante que le système des Caisses Populaires a reçu dans le grand Etat du Massachusetts, où l'on a, en 1909, voté une loi spéciale pour l'introduire dans cet Etat et en favoriser la diffusion. Venant d'un peuple aussi pratique et aussi compétent en matière d'institutions financières de tous genres, cette consécration est des plus précieuses, comme elle est de nature à faire cesser toute hésitation.

Si donc le régime des Caisses Populaires s'adapte si bien aux besoins du peuple, le devoir social ne semble-t-il pas en imposer la diffusion dans toutes nos paroisses afin d'en multiplier les bienfaits. Par là même on créerait de nombreux foyers où nous puiserions l'expérience nécessaire à la réalisation d'une foule d'autres œuvres économiques. Aussi, osons-nous exprimer le désir de voir ce Congrès émettre un vœu favorable à la propagation des Caisses Populaires dans chacune de nos paroisses, avec l'espoir que les Ligueurs se feront dans leur milieu les protecteurs de ce vœu en travaillant à sa pleine réalisation. Déjà, malgré bien des obstacles, nous avons le vif plaisir de participer à la fondation de cinquante de ces Caisses dans la seule province de Québec. Leur prospérité se révèle par un mouvement de fonds s'élevant à plus d'un million de piastres, bien que la très grande majorité d'entre elles n'existe que depuis quelques mois seulement. Ce résultat ne promet-il pas une abondante moisson pour l'avenir, surtout si le nombre des ouvriers augmente ?

En entreprenant une œuvre aussi vaste que l'est l'organisation méthodique et permanente de nos forces économiques, il serait puéride de s'attendre à un succès rapide. Au contraire, les

progrès au début seront lents, mais aussi ils seront plus solides. Peu à peu les coopératives locales se répandront par la force de l'exemple, produisant partout du bien-être, atténuant les misères, centuplant la force des moyens d'action des humbles et répandant autour d'elles, sinon la fortune, du moins une saine et honnête aisance. Aux préoccupations et aux inquiétudes d'une situation matérielle précaire succèdera un sentiment de calme assuré dans les lendemains, calme qui ne pourra que favoriser les pratiques d'une foi religieuse plus vive, plus reconnaissante envers le Dispensateur suprême de tous biens. Si cet idéal paraît exagéré, qu'on veuille bien se transporter par la pensée en Belgique, ce pays catholique entre tous, petit par son territoire, mais si grand par les œuvres sociales et par la pratique de cette même coopération, et là on constatera la pleine réalisation de ce qu'on serait tenté de considérer comme un rêve. On apprendra par exemple, que grâce à de bonnes lois et à la magnifique impulsion du clergé belge aidé par des hommes au cœur généreux, le nombre de ces sociétés est passé de 759, avec 104,272 membres en 1895, à plus de 7,000 avec 800,000 membres environ en 1905, et que la pension à la vieillesse, grâce au même zèle, et à une organisation populaire, a eu un succès foudroyant, puisque de 2,000 sociétés et 150,000 membres, le nombre des associations est passé en bien peu de temps à 5,000 avec 700,000 bénéficiaires. Et chose plus consolante encore, la statistique indique que 83 p. c. des affiliés sont de la classe ouvrière.

Voilà ce que le dévouement social peut et sait accomplir.

Et la moisson des faits du même genre en France n'est-elle pas splendide, en égard aux luttes que l'on doit soutenir contre des hostilités sans cesse renouvelées. Les syndicats agricoles, les caisses d'assurance de tous genres, les œuvres de relèvement social qui fleurissent dans les centres urbains et ruraux français sont un témoignage de la grandeur du zèle et de la charité chrétienne du clergé et des catholiques sociaux. Et le Centre allemand, guidé par le prélat de génie qui l'a organisé, n'a-t-il pas accompli, lui aussi, des merveilles pour nos coreligionnaires de ce pays ? La coopération vivifiée par le souffle puissant de notre foi, n'y a-t-elle pas produit des fruits abondants et admirés du monde entier ? Et la dernière nation entrée en lice, l'Irlande, grâce à l'initiative hardie d'un fils de Loyola, le révérend Père Finlay, n'a-t-elle pas, en moins de vingt ans, accompli par la coopération des prodiges pour la régénération de son agriculture et de toutes les industries qui s'y rattachent, où déjà prospèrent plus de mille Caisses Populaires et sociétés de tous genres fondées par le dévoement social.

Il nous serait facile de multiplier ces exemples, car ils abondent en Europe surtout. Faut-il s'en étonner quand on songe à l'appel magistral formulé il y a vingt ans le 15 mai prochain, par l'immortel Léon XIII, dans son encyclique sur la condition des ouvriers. Un tel appel pouvait-il demeurer sans écho dans les cœurs catholiques et ne devait-il pas produire la

belle moisson qui lève de toutes parts ?

A ce cri puissant, conviant les hommes de cœur à la lutte sur le terrain social, proclamant la nécessité de "mesures promptes et efficaces" pour venir en aide aux classes populaires "pour la plupart dans une situation d'infortune et de misères imméritées," invitant l'Etat à favoriser tout ce qui, de près ou de loin, paraît de nature à améliorer leur sort, sollicitude devant tourner au profit de tous, rappelant les bienfaits de l'association par ces paroles de l'Écriture : "Il vaut mieux que deux soient ensemble que d'être seul, car alors ils tirent de l'avantage de leur société. Si l'un tombe, l'autre le soutient. Malheur à l'homme seul ! car lorsqu'il sera tombé il n'aura personne pour le relever. Le frère qui est aidé par son frère est comme une ville forte," poussant l'amour des humbles jus, qu'au point d'indiquer le meilleur mode d'association en donnant pour règle que ces sociétés doivent être "organisées et gouvernées de façon à fournir à chacun de leurs membres" — non pas à un petit nombre de privilégiés — "les moyens propres à lui faire atteindre, par la voie la plus commode et la plus courte, le but qu'il se propose, et qui consiste dans l'accroissement le plus grand possible des biens du corps, de l'esprit, de la fortune", signalant même les œuvres économiques qui revêtent ce caractère et les lui font préférer, telles que les Caisses de crédit, de secours, etc., à ce cri puissant du grand pape, devait répondre un élan presque universel et il n'a pas manqué. Toujours attentif à réfuter les objections que des craintes puérides, l'inertie, la timidité ou l'esprit de routine soulèvent, et pour que personne ne manquât à ce grandiose ralliement, l'illustre pontife de l'action sociale chrétienne et économique prend la peine de dire ailleurs :

" Si cette action sociale, d'un caractère chrétien, se développe et s'affermi sans altération, qu'on se garde bien de croire que les autres institutions, dont l'existence et la prospérité sont dues à la piété et à la prévoyance de nos aïeux, vont végéter ou périr, absorbées en quelque sorte par de nouvelles institutions anciennes et nouvelles, nées d'une même inspiration religieuse et charitable, elles n'ont rien qui les oppose les unes aux autres ; elles peuvent donc facilement vivre côte à côte, et allier si heureusement leur action que, par une émulation de services, elles apportent aux besoins du peuple un appoint très opportun et opposent une digue aux dangers toujours plus alarmants qui le menacent. "

En vous demandant pardon d'avoir lassé peut-être votre patience en citant ces textes qui vous sont plus familiers qu'à nous, nous vous prions de croire que notre seule pensée a été d'appuyer notre manière de voir sur la plus auguste des autorités.

L'heure n'est-elle pas venue de procéder à l'organisation harmonieuse de nos forces économiques et, en les rendant pleinement fécondes, de protéger les classes populaires en leur assurant tout le fruit de leurs labeurs ? Ne devons-nous pas adopter pour atteindre ce but la forme d'association que l'expérience universelle indique comme la meilleure ? Hésiterions-nous surtout

quand les voix les plus autorisées nous convient à l'action sociale par l'action économique et quand, suprême appel, le cri de ralliement est poussé et réitéré par deux commandants infailibles des forces catholiques, Léon XIII et Pie X, cri de ralliement que redisent tous les échos du monde, ne trouverait-il pas dans les rangs des ligueurs du Sacré-Cœur un écho irrésistible, et ne mettrait-il pas votre belle milice en marche ? Le doute pour nous est impossible, car ce serait une injure pour votre zèle et votre dévouement.

Prenons donc pour base de cette organisation nouvelle la société coopérative, où nous grouperons toutes nos forces, et faisons la évoluer dans le cadre magnifique et permanent de notre paroisse. C'est à cette cellule religieuse et sociale que nous devons tant par le passé, puisqu'elle nous a sauvé du péril de l'absorption en servant de digue infranchissable aux flots assimilateurs. C'est encore cette même cellule paroissiale que nous devons utiliser pour conquérir notre émancipation économique en y faisant germer ces organismes qui développeront rapidement la richesse publique, faisant briller notre foi d'un éclat nouveau, en prouvant davantage toute la fausseté de la légende répandue par d'ineptes ennemis, que les peuples catholiques sont fatalement voués à la pauvreté et à la misère, oubliant que l'Église, en nous recommandant de fuir l'oisiveté et en faisant de la paresse un péché capital, elle nous invite au travail, source de la production ; en reprochant la prodigalité et en louant la frugalité, elle nous prêche l'Épargne, moyen unique de créer des capitaux — car si le travail est le seul facteur de la production des richesses, l'Épargne, à son tour, peut seule, par l'accumulation patiente, inlassable, former des capitaux — enfin, en stigmatisant le vice, en le frappant des peines les plus terribles, en exaltant la vertu, en lui promettant des torrents de délices pour récompense, elle indique encore la voie à suivre pour arriver à la possession de ces biens matériels qui adoucissent les aspérités de la vie en procurant l'aisance, sinon la fortune, puisque le vice est coûteux et insatiable, tandis que la vertu est modeste, peu exigeante, et, avec joie, recherche même le sacrifice, favorisant ainsi le développement de la richesse publique par les poussières d'épargne réalisables chaque jour, poussières d'épargne que le vice interdit de faire ou dissiper en un clin d'œil. Que toutes nos paroisses deviennent autant de foyers, non-seulement de vie religieuse intense, mais aussi d'œuvres sociales et d'activités productives unies en d'innombrables faisceaux, et de la fortune nationale accrue par ces foyers rayonneront plus de prestige et plus d'influence pour la patrie franco-canadienne, que nous voulons voir grande, riche et respectée. Et cette patrie, on l'aimera davantage si, avec les pratiques consolantes de notre foi, on y trouve plus de bien-être, plus d'aisance, plus de sécurité pour les lendemains.

*La Sainte Vierge d'après l'Évangile ;* ouvrage canadien fort instructif à propager. Véritable catéchisme de la dévotion à Marie. Nouvelle édition 18 c. franco ; ancienne édition 13 c. franco à *La Propagande des Bons Livres*, Bureaux de la *Vérité*.

## Le français dans London

Nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs tous les documents relatifs au grave incident survenu à la suite de la proscription de la langue française dans certaines écoles du diocèse de London.

D'abord on trouvera la lettre de Mgr Fallon. Malheureusement comme démenti à cette lettre nous avons à publier les déclarations de plusieurs personnes et surtout une déclaration assermentée qui pour nous a une très grande valeur.

Voici la lettre de Mgr Fallon :

" Cette agitation, en autant qu'elle me concerne, a pris son origine dans une dépêche publiée par le *Detroit Free Press*, le 5 juin dernier, alors que je n'étais évêque de London que depuis cinq semaines à peine. Cet article dont il faut retrouver la source à Ottawa, est un mensonge par lui-même, et qui a été répandu à Toronto par deux messieurs dont l'un occupe une position dans le service civil d'Ontario, et l'autre appartient à la rédaction d'un journal du matin, à Toronto.

Les assertions contenues dans le dit article non seulement sont fausses mais malicieuses. D'ailleurs le coup de Jarnac de ceux qui les ont fabriquées a été découvert et dénoncé privément dans le temps.

Un article également faux et libellé parut dans un journal de Toronto, dimanche matin dernier, et sa ressemblance de forme et de pensée avec les articles précédents m'a fait conclure qu'il venait de la même source. Je n'ai jamais été, soit en paroles, soit en actions, soit par intention ou par désir un ennemi des intérêts du peuple canadien-français et je ne serai jamais opposé à leurs intérêts à quelque endroit où je me trouverai et quelle que soit la provocation dont j'aurai été l'objet. Un bon nombre de Canadiens français habitent mon diocèse, et je suis aussi intéressé à leur bien-être spirituel ou temporel que je le suis pour toute autre portion du troupeau confié à mes soins. Je n'ai jamais ordonné ou fait ordonner, directement ou indirectement, verbalement ou par écrit, ou de toute autre manière au sujet de l'enseignement du français ou de toute autre langue dans les écoles séparées ou dans toute autre école du diocèse de London ou d'ailleurs, et n'ai jamais exprimé d'opinion à ce sujet. Je n'ai pas et n'ai jamais eu d'objection à ce que la langue française ou n'importe quelle autre langue soit enseignée suivant les lois de la province d'Ontario et les règlements du ministère provincial de l'Instruction publique.

Par conséquent, toute cette agitation, en autant qu'elle me concerne, est non seulement d'une bassesse outrageante, mais elle est souverainement injuste pour moi."

Signé MGR FALLON,  
Evêque de London.

Voici maintenant le texte même de la grave déposition assermentée des syndics d'école de Sandwich-Est (Walkerville).

" Sandwich Est, le 26 septembre 1910 : "Nous soussignés, Alex St-Louis, Marc Bontront, Oscar Duquette, Syndics de l'école N° 1, Notre-Dame du Lac, Sandwich-Est, ayant eu une entrevue avec la Mère supérieure des écoles séparées, au sujet de l'enseignement du français dans les écoles :

Lui ayant posé la question si elle n'avait reçu aucune nouvelle au sujet des écoles, elle nous a répondu que non.

Lui ayant demandé de qui émanait

cet ordre de supprimer le français dans les écoles, elle nous a répondu que la Mère Supérieure du Couvent Saint-Joseph de London avait été appelée au Palais Episcopal et avait reçu cet ordre de Mgr Fallon.

En foi de quoi nous attestons l'authenticité de ce document et opposons notre signature.

(Signé) MARC BONTRONT,  
ALEX. ST-LOUIS,  
OSCAR DUQUETTE,

Assermenté en présence du juge de Paix.

CHS. J. MONTREUIL, J. P."

A Walkerville les Sœurs ont expliqué comme suit pourquoi elles n'enseignaient plus le français :

" Nous comprenons que Mgr Fallon a conseillé à notre maîtresse générale de discontinuer l'enseignement du français dans nos écoles."

A Windsor elles ont répondu un peu plus vaguement en disant " qu'elles n'avaient pas d'ordres de Mgr Fallon pour enseigner le français."

Maintenant un mot de l'origine des présentes difficultés au sujet de l'enseignement du français dans le diocèse de London.

M. Georges Pelletier du *Devoir* qui a étudié la question sur place donne les explications suivantes :

" Trois genres d'écoles existent dans Essex

Il y a celles de l'Etat, où des instituteurs n'enseignent, règle générale, qu'à des enfants anglais et non-catholiques. Il n'y a point de crise, dans les écoles neutres d'Essex, puisqu'on n'y enseigne jamais le français.

Il existe des institutions d'enseignement libre auxquelles l'Etat n'accorde pas de subsides, parce qu'il n'a point juridiction sur elles. Ce sont des couvents et des pensionnats, ainsi que le couvent de Jésus-Marie, à Windsor. Là, nulle crise, non plus, rien de changé.

Il y a enfin des écoles séparées, subventionnées par l'Etat, qui paie aux syndics de ces écoles une somme pour chaque enfant qui les fréquente. Les catholiques, nombreux dans le diocèse de London, ont plusieurs de ces écoles. Et comme nos frères de langue française y forment la principale partie du groupe catholique, il s'en suit qu'ils tiennent à faire enseigner le français à leurs enfants, d'après le droit que leur reconnaît la loi d'Ontario. C'est pour eux que les divers gouvernements d'Ontario ont créé des écoles bilingues.

Dans ces écoles où les instituteurs et les institutrices sont des laïques, nulle crise non plus. Tout y a bien.

La crise n'existe pas non plus dans les écoles où les Sœurs de Jésus-Marie, dont la maison-mère est à Hochelaga, agissent comme institutrices, munies de brevets de l'Etat.

Vous direz : " Alors pourquoi les syndics des écoles séparées ne confient-ils pas à ces Sœurs le soin d'enseigner à leurs enfants ? " Pourquoi ? Parce que l'autorité diocésaine ne veut plus qu'elles prennent charge de nouvelles écoles ; elles les veut ignorer, puis qu'elles n'ont pas de maison-mère dans London et sont pratiquement indépendantes d'elle.

A Windsor, cette année, les syndics ont tenté de leur confier l'Ecole Saint-Alphonse... mais Mgr Fallon est intervenu et les Ursulines de Chatham, — institution irlandaise, soumise à la juridiction immédiate de Mgr Fallon, de même que les Sœurs de Saint-Joseph, ont obtenu le poste d'institutrices dans

cette école même.

C'est dans les écoles séparées où les Sœurs Ursulines et les Sœurs de Saint-Joseph ont remplacé les instituteurs et les institutrices laïques qu'ont éclaté les difficultés. Elles existent à l'état aigu.

Jusqu'à cette année, tout allait bien. Depuis cinq mois, Mgr Fallon est évêque de London.

Or, à l'ouverture des classes, ce mois-ci, les Ursulines et les sœurs de Saint-Joseph, de retour de leur retraite annuelle, ont oublié d'enseigner le français dans les écoles bilingues.

Les parents canadiens-français se sont émus et leurs représentants, les syndics, sont allés trouver les institutrices et leur ont dit : " Le français, qu'est-ce que vous en faites ? — Nous ne l'enseignons pas. — De quelle autorité ? — Nous avons des ordres. Des ordres ? Mais de qui ? — De notre mère supérieure. — Où les a-t-elles pris, ces ordres ? — Peu vous importe. — Il nous importe beaucoup, plutôt. Nous voulons que nos enfants apprennent le français, en autant que le permet la loi du pays."

La semaine prochaine nous publierons deux documents importants qui feront bien connaître les idées de Mgr Fallon, principalement au sujet de l'enseignement du français dans les écoles de son diocèse.

L'un est le récit fait par l'hon. W. J. Hanna d'une entrevue qu'il eut, il y a quelques mois, avec Mgr Fallon. L'autre est le discours de Mgr Fallon à la retraite ecclésiastique, à Sandwich, Essex, 14 juillet dernier, discours que Jules Romain a courageusement commenté la semaine dernière.

## Mgr Charlebois

Par décret du 29 août 1910, Notre Saint Père le Pape Pie X, sur la proposition de la Sacrée Congrégation de la Propagande, a nommé le R. P. Ovide Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique de Keewatin, Canada, et évêque titulaire de Béréoïce en Lybie.

Le nouvel évêque est né à Saint-Benoît près d'Oka en 1862.

Il fit ses études au collège de l'Assomption, puis à l'Université d'Ottawa. En 1882, il entra au séminaire du Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa.

Le 17 juillet 1897, il fut ordonné prêtre et envoyé immédiatement aux missions indiennes, dans le district de Cumberland, où il vécut la vie rurale du missionnaire, portant la lumière de la foi catholique chez les sauvages et se dévouant pour les instruire, pendant seize longues années.

En 1903, ses chefs, qui avaient pu apprécier en maintes circonstances, ses qualités d'organisateur, l'appelèrent à la direction de l'Ecole Industrielle du Lac aux Canards (Duck Lake) Saskatchewan.

Mgr Sbaretta pourra demander des explications au *Temps* d'Ottawa, journal ministériel, qui attribue la nomination de Mgr Gauthier " aux menées du délégué papal."

Ce n'est pas dans les missions ruthènes de l'Ouest canadien, comme nous l'annoncions la semaine dernière, que travaillera le Rév. Père Desrochers, C. S. C., mais bien au Bengale, en Asie.

Un aviateur français Terbutau a accompli la traversée des Pyrénées en aéroplane de Biarritz à Saint-Sébastien.

## Ce règlement final des écoles du Manitoba

Certains journaux libéraux comme le *Temps* d'Ottawa et l'*Avenir du Nord* semblent avoir complètement oublié l'encyclique *Affari vos* de Léon XIII, 8 décembre 1897, et déclarent que la question des écoles du Manitoba, en ce qui regarde les autorités fédérales, est tout à jamais réglée.

" Il y a un point, écrit l'*Avenir du Nord*, que l'on est trop disposé à oublier en certains lieux, c'est que la mesure ratifiée et approuvée en 1896 par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Manitoba, a été déclarée être un règlement final de la question."

Quand on est plus libéral que catholique, quand on est plus attaché à Sir Wilfrid Laurier qu'au Pape on se moque évidemment de ces graves paroles de Léon XIII qu'il fait bon de rappeler ici :

" Nous ne pouvons toutefois dissimuler la vérité : la loi que l'on a faite dans un but de réparation, est défectueuse, imparfaite, insuffisante. C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, per- sonne n'en doute, le droit de demander. Pour tout dire, en un mot, il n'a pas encore été suffisamment pourvu aux droits des catholiques et à l'éducation de nos enfants au Manitoba."

C'est cette loi, défectueuse, imparfaite, insuffisante au dire de Léon XIII lui-même que l'*Avenir du Nord* appelle un règlement final de la question des écoles du Manitoba.

Voilà comment nos catholiques libéraux entendent et écoutent la parole du Pape.

## Un mot au F. Chambers

Il est assez difficile de prendre bien au sérieux la lettre de M. Chambers, lettre que nous publions ailleurs et qui arrive plus de dix ans en retard qu'il en dise.

D'importants documents que nous avons déjà publiés, et que nous publions de nouveau s'il en est nécessaire, démentissent complètement les dires de M. Chambers.

La franc-maçonnerie est internationale, elle travaille la main dans la main dans tout le monde entier. Les franc-maçons qu'ils soient Anglais, Français, Canadiens sont tous frères.

Ce n'est donc pas à nous que le F. Chambers fera accroire que les sales individus de l'Emancipation ne sont pas des franc-maçons authentiques.

Qu'il aille donc raconter ces choses, là à d'autres qui n'ont pas comme nous remué des monceaux de documents maçonniques.

Depuis l'effondrement du Temple de la rue Sainte-Catherine, M. Godfroy Langlois n'a pas donné signe de vie. Des recherches devraient être faites sans retard sous les décombres de la Loge.

La *Vérité*, journal hebdomadaire publié et imprimé à Ville-Montcalm, près Québec, par les propriétaires de la *Vérité*.—Paul Tardivel, directeur-gérant.

## [[L'origine des droits de notre langue

Plusieurs confrères, au cours des présentes revendications des droits de la langue française au Canada, semblent croire que l'usage de notre langue nous a été garanti en bonne et due forme par l'acte de capitulation de Montréal et par le traité de cession de notre pays à l'Angleterre.

A ce propos, nous lisons dans un journal de Québec cette phrase tirée d'un article qui a été reproduit par plusieurs feuilles de Montréal :

"Le droit de la langue française a été accordé aux Canadiens français par l'acte de capitulation de Montréal, par le traité de cession du Canada à l'Angleterre, et par les constitutions subséquentes qui nous ont été données par le gouvernement impérial."

Comme l'a dit J. P. Tardivel dans son ouvrage sur la langue française au Canada, c'est là une erreur.

L'usage de la langue française n'a pas été garanti à nos pères ni lors de la capitulation de Québec, ni lors de celle de Montréal, non plus lors du traité de Paris.

"Dans aucun des trois documents en vertu desquels le Canada est devenu territoire britannique, écrit J.-P. Tardivel, il n'est question de la langue française. Par le traité de 1763, la France stipula que les Canadiens jouiraient du libre exercice de la religion catholique ; et, à Montréal, Vaudreuil demanda que les Canadiens fussent gouvernés par les lois françaises. A cette demande, Amherst donna une réponse digne, par son caractère équivoque de la plus rusée des antiques sibylles : "Ils deviendront sujets du "Roi". Mais même Vaudreuil n'a pas parlé de la langue. Quant aux hommes d'Etat français qui négocièrent le traité de Paris, ils ne semblent pas avoir plus songé à conserver la langue française que le droit français."

Et J.-P. Tardivel ajoute :

"Si la langue française s'est maintenue au Canada ; si elle est devenue la langue officielle du pays, ce n'est grâce ni à l'Angleterre ni à l'Angleterre, mais aux Canadiens français. C'est une conquête exclusivement canadienne. C'est une victoire que seuls nos ancêtres ont remporté sur les Anglais, après le départ de l'armée française et du drapeau fleurdelisé. C'est une conquête pacifique de notre clergé, de nos habitants, de nos seigneurs et de notre bourgeoisie, du peuple canadien-français tout entier."

On sait comment par intérêt, devant les premiers symptômes de la révolution américaine et les réclamations des nôtres, le parlement anglais vota l'acte de 1774, dit acte de Québec qui nous assura officiellement pour la première fois le maintien des lois françaises et l'usage de la langue française.

L'acte de 1791, qui divisa le Canada en deux provinces, maintint le français, comme langue officielle.

La langue française fut proscrite en 1840, sous l'Union. En 1849 elle était de nouveau reconnue comme langue officielle, en vertu d'un acte du parlement britannique.

Enfin en 1867, lors de la Confédération, un nouvel acte du parlement anglais fit du français l'une des langues officielles du Canada.

Nous citons ailleurs le passage de

l'acte confédératif qui a trait à la langue française.

La première reconnaissance officielle de la langue française, sous la domination anglaise, ne date pas de 1759, ni de 1760, ni de 1763 mais de 1774.

## CAISSES POPULAIRES

### Je ne savais pas...

Ces paroles sont de M. J. P. Turcotte, M. P., lors de la conférence de M. A. Desjardins à Saint-Roch.

En voici un qui est franc au moins. Si tous nos ignorants volontaires, si tous nos endormis avaient la même loyauté, du coup, l'obstacle qui empêche la diffusion des Caisses serait enlevé.

La réponse de M. Turcotte donne une juste idée des connaissances très restreintes que la grande masse de notre classe dirigeante a des Caisses Populaires.

Je cite cette réponse intégralement :

"Je ne vous apprendrai rien en vous avouant que la conférence de M. Desjardins que je viens d'entendre a été toute une révélation pour moi. J'avais bien entendu parler des Caisses Populaires, mais je ne savais pas du tout, qu'elle était la nature de ces institutions. Je ne croyais pas qu'une société put faire autant de bien que les Caisses en ont fait, et je n'aurais jamais cru qu'on aurait pu arriver à un résultat aussi beau que celui qui a été obtenu par les Caisses dont M. Desjardins est le fondateur et dont il nous a parlé ce soir d'une façon si convaincante."

C'est très vrai, M. le député ne nous a rien appris en déclarant qu'il n'avait qu'une idée vague des innombrables bienfaits des Caisses Populaires. Et... il n'est pas seul dans son cas. Seulement bien peu ont sa franchise. Pour ne pas avouer qu'ils ne connaissent pas le premier mot de cette œuvre — ce qui pourtant serait bien simple — ils se déclarent opposés à notre système de Caisses Populaires. Et... le jour où ils connaîtront les bienfaits de cette belle œuvre économique, ils seront obligés d'avouer que "s'ils avaient su"...

Il est temps que notre classe dirigeante se renseigne au sujet des Caisses Populaires. Je suis sûr que tous nos dirigeants deviendront de suite des fervents adeptes des Caisses Populaires.

L'étude des questions économiques, des coopératives, a été trop négligée chez nous. Nous sommes en retard, très en retard sur ce point.

Les Caisses d'épargne et de crédit populaire forment la base de l'organisation économique du peuple.

A l'œuvre donc et travaillons à organiser dans chaque paroisse une Caisse populaire.

J. P. LEFRANC.

Où donc est la reconnaissance orangiste ? N'est-ce pas à Sir Wilfrid Laurier que les orangistes doivent d'avoir remporté d'importantes victoires sur les catholiques en leur enlevant leurs écoles dans l'Ouest canadien ?

M. Godfroy Langlois devra signaler à l'Oncle Herbert l'article de M. le sénateur L. O. David sur la question des drapeaux. Le cher neveu a bien piétiné le Carillon-Sacré-Cœur.

## Mgr Fallon et la presse catholique

La *Revue Franco-Américaine*, livraison d'octobre, nous arrive avec un petit bout d'une conversation charmante, mais d'une gravité exceptionnelle sur la presse catholique de la province de Québec, conversation qu'on dit être de Mgr Fallon.

Nous reproduisons notre confrère, d'abord parce que nous sommes mis en cause et aussi afin de fournir à Mgr l'évêque de London l'occasion de *démentir* les propos qu'on lui prête et qui ne sont guère édifiants et peu conformes aux instructions données par Pie X aux évêques, tenus d'encourager la presse catholique et non de l'excommunier.

Nous passons donc la plume au collaborateur de la *Revue Franco-Américaine*.

"Le lendemain du Congrès Eucharistique, j'accompagnais les dignitaires de l'Eglise dans un voyage, sur le bateau *Empress* à Oka. Au cours du voyage M. l'abbé Aylward, curé de la cathédrale de London, a déclaré que les Canadiens français d'Ontario en avaient assez d'apprendre les éléments du français ; que l'anglais seul était nécessaire. Peu de temps après, son évêque, Mgr Fallon, prononça ces paroles remarquables : "Je ne me laisserai pas conduire par les mauvais journaux de la Province de Québec, les quels depuis longtemps font la leçon aux évêques". Un de ces messieurs lui demanda alors : "Quels sont donc ces mauvais journaux ?" Mgr Fallon répondit : "Ce sont des journaux bien connus, l'*Action Sociale*, la *Vérité*, la *Revue Franco-Américaine*, la *Nouvelle-France*, le *Devoir*, le *Nationaliste*, la *Croix*. Je le répète, ce sont des mauvais journaux, et si j'étais évêque dans la province de Québec, j'en interdirais la lecture sous peine d'excommunication."

Plusieurs évêques et bon nombre de prêtres ont entendu ces déclarations."

Le directeur de la *Revue*, M. Laflamme, assaisonne le tout en ajoutant la petite note suivante :

"Après la belle levée de boucliers contre Mgr Fallon, toute la presse canadienne-française y passerait, sans doute. Mais, ce qui surprend, c'est de nous voir sur le même pied que l'*Action Sociale* fondée et dirigée par un évêque, Mgr Roy. Où allons-nous grands dieux ! Et nous avons vu ces deux évêques, lors de la convention des chevaliers de Colomb, à Québec, en août dernier, se féliciter d'appartenir à la même chevalerie, pendant que l'un d'eux avait dans l'âme des idées d'excommunication contre l'autre ! Y aurait-il des chevaliers félons dans la *Columbusterie* ?

## REMIS

Nous recevons à la dernière minute deux articles fort intéressants. Un est une magistrale réponse à l'article du sénateur David et à la *Presse* qui ont traité la question d'un drapeau national. L'autre est au sujet d'un article fort étrange paru dans la dernière livraison du *Nationaliste*.

Au Canada la population catholique est de 2,230,000 dont seulement 400,000 catholiques de langue anglaise. Cependant sur 30 diocèses canadiens, 16, soit plus de la moitié, ont des évêques de langue anglaise.

## M. J. A. CHICOINE

M. J. A. Chicoine ancien député et journaliste vient de mourir à l'âge de 66 ans.

M. Chicoine a joué un rôle important dans le journalisme alors qu'il était directeur du *Pionnier* et à l'Assemblée législative comme député de Wolfe.

Il était doué d'un jugement sûr et d'un esprit profondément chrétien qu'il sut mettre au service de sa mâle éloquence et de sa vigoureuse plume.

Nos lecteurs n'oublieront pas dans leurs prières ce vétéran de la presse catholique.

## La Révolution au Portugal

Une dépêche de Paris en date du 6 mande que la monarchie portugaise n'existe plus. Le drapeau vert et bleu des républicains flotte sur le palais de Bragança, et la république est sur le point d'être établie. Les révolutionnaires ont remporté une victoire qui semble complète. L'armée et la marine ont foulé aux pieds l'étendard royal et ont embrassé la cause des vainqueurs.

Les troupes du roi et les révolutionnaires se battent encore dans les rues de Lisbonne. Dans les autres villes portugaises, il s'est produit de grands désordres. Toutes les communications télégraphiques ont été interrompues.

Une autre dépêche annonce que le roi Manuel II a pu fuir Lisbonne et se réfugier à bord d'un navire de guerre étranger.

Cette révolution est l'œuvre de la franc-maçonnerie.

## ATTRACTION SUPERIEURE

La *Presse* continue toujours à faire, à sa façon, l'éducation du peuple.

Il y a quelques jours, patronnant une séance d'amusements, la commère s'écriait :

"Les vues animées du combat Ketchel-Johnson enthousiasmeront tous les spectateurs. C'est là une attraction supérieure."

Voilà ce qui constitue pour la presse une attraction supérieure pour le peuple.

Or quelques jours plus tard un propriétaire de cinématographe était condamné à l'amende, à Montréal même, pour avoir donné des vues animées d'un combat de boxe.

La *Presse* sait aussi que ces spectacles brutaux et démoralisateurs qu'elle a le front de gratifier d'*attraction supérieure* sont défendus dans un grand nombre de villes.

La *Presse* est incorrigible.

Lors de l'exposition agricole du comté de Québec, l'hon. M. Fisher ministre de l'Agriculture à Ottawa a fort recommandé à nos cultivateurs l'élevage de la vache canadienne.

M. Desjardins définit comme suit la Caisse Populaire : "L'Association des honnêtes gens d'une paroisse ou d'une circonscription quelconque pour mettre en commun leurs épargnes et s'aider mutuellement par le prêt."

La contestation de l'élection de M. Clement Robillard dans Saint-Jacques s'est terminée de la plus bête façon. La cour de révision ayant renvoyé la requête en invalidation, M. Robillard reste donc député.

## Le Comte Albert de Mun

Nous empruntons à *Romans-Revue*, livraison du 15 septembre, la notice suivante sur le comte Albert de Mun :

L'événement ne fait pas les hommes. C'est leur génie qui les prépare et la religion qui les inspire. Mais l'histoire fournit aux âmes un théâtre ; elle exalte ou précipite leur fortune ; elle multiplie leur renommée en l'associant aux fastes des siècles. A un grand talent, à un grand cœur, la médiocrité de vie qu'imposent des années sans gloire, fait tort aux yeux de la multitude. Et il n'a manqué, en vérité, au Comte Albert de Mun, que l'éclatant bonheur de conjonctures favorables pour entrer vivant dans une incomparable célébrité.

L'homme d'œuvres en lui fut admirable ; l'orateur est des plus grands auxquels le catholicisme ait soufflé sa flamme ; et quand la voix merveilleuse s'est brisée, qui forçait l'admiration de l'ennemi lui-même, un journaliste s'est retrouvé qui marqua et tient encore sa place parmi les plus éloquents, les plus habiles, les mieux armés des arguments de l'histoire. Cette haute figure domine en France toute l'armée catholique. Si nous n'étions des vaincus, elle dominerait le pays tout entier, et pas un homme public n'apparaîtrait chez nous honoré de plus longs services et d'actions de plus d'éclat, que M. le comte Albert de Mun, député, membre de l'Académie française, chevalier de Légion d'honneur, président de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, l'un des chefs politiques qui ont le plus honoré l'Eglise en ce pays et la conscience chrétienne.

Nos lecteurs devineront pourquoi il est peut-être opportun de leur rappeler, ce mois-ci, ces titres d'un homme que tous entourent de respect et de reconnaissance. Pour une divergence d'appréciation parlementaire, M. de Mun s'est cru récemment attaqué dans son œuvre et dans sa vie. Lui-même a voulu rappeler, avec un peu de mélange et une légitime fierté, son passé glorieux. Personne ne l'avait oublié, et, sans vouloir entrer dans un débat, étranger à cette étude, il n'est pas inutile de montrer d'abord tout ce que rappelle un aussi grand nom.

M. de Mun est d'une excellente famille, plus ancienne que de grande noblesse. Ses ancêtres honorèrent la chevalerie de la Bigorre ; et il se trouve, par une ironie singulière de la destinée, l'arrière-petit-fils du médiocre et opulent Helvétius. Du philosophe et de son *Esprit*, il n'a point gardé d'héritage ; sa foi et son éloquence sont d'une autre veine.

Le marquis de Mun, son aïeul, fut chambellan de Napoléon et créé pair de France par Louis XVIII. Il était apparenté à ce charmant de La Ferronnays, dont Madame de Craven a conté la touchante histoire, et c'est par là que l'orateur catholique commence de se rattacher aux sources d'émotion de sa grande parole. Un autre La Ferronnays, son grand père maternel, fut ambassadeur de la Restauration à Copenhague, à St-Petersbourg, à Rome et ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Martignac. C'est de ce côté-là que procède, sans doute, l'homme politique.

Albert de Mun naquit à Lumigny, en pleine Ile-de-France, l'an 1841 ; il est donc à peine septuagénaire.

Il se destina d'abord à l'armée et entra à Saint-Cyr en 1860. Il fit, comme sous-lieutenant, la campagne d'Algérie, de 1862 à 1867, et le *Mois Littéraire* a publié ses souvenirs d'alors. Il est lieutenant, quand éclate la guerre de 1870 on le décore sous Metz ; il est officier d'ordonnance du général de Ladmi-

raults, gouverneur de Paris ; il voit la Commune, et, jeune capitaine de cuirassiers, prend, en 1872, une part prépondérante à la fondation des Cercles d'ouvriers.

Comment se rejoignent ces deux vocations ? Comment ce soldat fut-il amené à se préoccuper, le premier parmi nous, des questions ouvrières ? Parce que, comme l'explique Drumont, ce soldat avait vu la Commune de près :

« Le métier militaire, qui fait vivre au milieu de toutes les classes de la société rassemblées, met tout de suite un homme de la valeur du Comte de Mun en face de la réalité, écarte les préjugés de l'éducation et les conventions de cénacle, constitue comme une admirable école d'observation pour des hommes qui sont organisés pour comprendre et pour penser ».

De là datent ses premières conférences politiques et religieuses. Il y eut comme une révélation de ses forces et de sa destinée, et quand le ministre de la guerre, en 1875, voulut l'éloigner de Paris, entre l'épaulette et l'apostolat, il opta tout à coup pour l'œuvre nouvelle. Son épée était à jamais brisée ; il lui restait le glaive d'une parole ardente, imagée, digne des plus glorieux applaudissements.

En 1876, Pontivy l'élisait député, en dépit d'une invalidation scandaleuse ; et il soutint à la Chambre le ministère de Broglie. Il perd son mandat en 1879, fonde sa revue *l'Association catholique*, rentre à la Chambre en 1881. Il y siège, aujourd'hui encore, comme député de Morlaix depuis 1894.

A la tribune, il a su imposer le respect de son caractère et de sa parole. Un jour que des interruptions trop bruyantes couvraient son discours : « Messieurs, s'écria M. Deschanel, respectez du moins le talent ! » Sa doctrine sociale retient l'attention des politiques, et tous, même les plus hostiles, ont dû rendre hommage à la générosité de ses campagnes, à ses clairvoyantes initiatives.

Avec le marquis de La Tour du Pin, il est le plus grand nom de l'école sociale contre-révolutionnaire.

Comme défenseur constitutionnel des droits de l'Eglise, il a su trouver des accents dignes des meilleurs jours de Montalembert, une éloquence d'une forme parfaite qui résiste à la lecture et à l'examen, longtemps encore après la première flambée de l'actualité et de l'action oratoire.

L'époque du ralliement et de l'Encyclique *Rerum Novarum* marqua l'apogée de sa réputation et de son influence.

Le profond et irrésistible élan déterminé par l'Encyclique *Sur la condition des ouvriers*, avait comblé de joie l'initiateur du mouvement social catholique en France. Il se trouvait naturellement placé à la tête de ces enthousiastes phalanges d'une conquête populaire qui apparaissait soudain possible, héroïque et bénie ; et le sacrifice de ses convictions politiques lui fut manifestement moins pénible que ce triomphe de ses théories économiques. Lui-même, il y a quelques semaines, huit ans après l'avènement de Pie X, a pris soin d'ailleurs de nous avertir que l'obéissance aux directions de Léon XIII lui avait été moins méritoire comme docilité que comme adhésion intime et déjà trop préparée. Il avait été légitimiste ; il n'eut guère de relations avec le Comte de Paris que pour le compromettre sans profit dans l'aventure boulangiste. Il s'était rangé déjà au terrain constitutionnel, et cette décisive expérience semble l'avoir gardé depuis de tout retour sur le passé.

Si bien que le seul reproche que lui fassent aujourd'hui certains esprits, c'est précisément de s'être soumis à l'ancien jadis l'Alliance catholique et à se ranger sous la bannière de M. Piou,

moins par discipline que par une pente naturelle de son esprit.

En 1897, il fut élu par l'Académie française. Mieux encore que l'éloquence précise de *debater* de M. Ribot, que la parole élégante de *speaker* de M. Deschanel, le style, l'âme, le feu du *leader* catholique, méritaient cette couronne. Et jamais éloquence académique ne fut en même temps plus humaine, plus profondément française et chrétienne ! Il remplaçait M. de Vogué, et quelques-uns regrettèrent que l'éloge que prononça le récipiendaire ne fut alors éclairé de lumières plus nettement sur naturelles. Mais les convenances n'ont pas coutume de faire rougir M. de Mun de l'Evangile ni même du *Syllabus*. Partout et toujours, il a su se montrer avec la plus parfaite courtoisie, le chevalier sans peur de la plus pure doctrine. Les nécessités du sujet l'ont seules arrêté, sans doute, ce jour-là...

Une longue maladie l'a tenu depuis éloigné du Palais Bourbon ; mais il reste l'un des membres les plus actifs de la section française de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs. A Waldeck-Rousseau, à Combes, à Clémenceau, il a fait dans le *Figaro*, dans le *Gaulois*, ailleurs encore, une guerre de presse, qui porta de redoutables coups à leurs sectarismes. Après les recueils de *Discours*, les catholiques ont eu aussi la joie de lire les admirables *Lettres à Waldeck-Rousseau* (1900) ; le *Contre la Séparation* (1905) le beau livre enfin qui vient de paraître, *Combats d'hier et d'aujourd'hui*.

Le talent de l'orateur anime naturellement ces feuilles volantes ; mais les qualités propres du publiciste, de l'écrivain, n'y manquent pas. La justesse de la langue, l'évocation historique, le trait, abondent à chaque page ; et quelques-uns des mots à l'emporte-pièce du journaliste resteront au même titre que les plus belles envolées d'éloquence.

En face de l'énigmatique coryphée des persécuteurs, devant la face glabre et le regard plombé de Waldeck, c'est par exemple son rappel du terrible mot de Louis Blanc sur les révolutionnaires de 1793, au seuil de commotions prochaines : « On voit quelque fois passer la multitude irritée, conduite par des philosophes au visage impassible et par des tribuns stupides... »

C'est le fameux « coup de pioche » dans la loi de Séparation.

Ce sont mille autres éclairs, qui font enfin du polémiste un maître égale de la plume et du verbe.

Après cela, quelle part en vérité peut-on faire à la critique, en dehors de celle que nous avons formulée tout d'abord et qui s'adresse aux temps plus qu'à l'homme ?

Sans doute, il y a une lettre de Louis Veillot que M. de Mun s'est plu à rappeler lui-même, en appendice du livre de ses *Souvenirs* qu'édita l'an passé la librairie Lethielleux, et d'un mot, cette lettre, qui complimente le jeune orateur sur ses débuts, marque peut-être toute l'œuvre du militant. Le maître écrivain avait goûté, certes, l'éloquence naturelle du discoureur ; cependant, quelque chose a manqué, que Louis Veillot regrette. C'est précisément, chez ce capitaine de dragons, un je ne sais quoi de militaire : le sabre, le panache, les éperons. Il ne dégaine pas assez pour un soldat ! Et le catholique éternellement écarté du pouvoir n'a été, il est vrai, toute sa vie, que cet opposant de la première heure : conférencier disert et goûté, parlementaire émérite, académicien de choix ; l'homme d'un peuple, l'âme d'une résistance, jamais. Il était fait pour briller dans tous les postes les plus difficiles et les plus hauts, s'ils s'étaient offerts ; il n'en a conquis aucun. Il est resté à O'Con-

nel ce que M. Piou est à Windthorst. Il n'a présidé qu'à de belles retraites, à la dignité d'armistices aboutissant à un guet-apens.

Non que ses harangues n'abondent, comme toute l'éloquence contemporaine, en métaphores guerrières ; mais il répugnait aux moyens violents. Point de sang, les procédés parlementaires ! Et l'attitude, encore une fois, aurait sa grandeur, si elle s'était montrée apte à la victoire ; mais elle a échoué, et il n'est pas d'impartiale histoire.

Alors l'injuste et si pénétrant portrait de Mun, dans la *Fin d'un monde*, revient malgré soi à la mémoire :

« Albert de Mun semblait désigné pour se mettre à la tête de cette reprise de la France par elle-même. On eut dit qu'il était appelé par la Destinée.

« Hélas ! il faut bien souvent répéter à notre époque le mot du grand écrivain Anglais : « Nous avons connu des temps qui appelaient assez fort le grand homme, mais ne le trouvaient pas quand ils l'appelaient ! Il n'était pas là ; la Providence ne l'avait pas envoyé ! »

« Nous sommes dans ces jours là : le temps appelle, mais personne ne répond.

« La nature a été prodigue de ses dons envers le Comte de Mun. Rarement, au dire même des adversaires, on a entendu une parole plus noble, plus persuasive et plus pure. La haute distinction de celui qui parle, cette distinction véritablement aristocratique, c'est-à-dire très aisée et très simple, ajoute à l'attrait qu'exerce le fondateur des Cercles.

« Ce que le public connaît moins, c'est sa puissance d'application au travail, l'infatigable zèle, la belle discipline de vie du secrétaire général des Cercles catholiques. Il est levé à 5 heures du matin, et à l'heure où nous ronflons encore, il a déjà entendu la messe ; en revenant, il se met devant son bureau et, en dehors de la préparation de ses discours, il écrit une cinquantaine de lettres par jour. Il répond à tout le monde ; il s'occupe de toutes les questions qui lui sont posées par les comités de province ; né un peu hautain, impertinent, prompt à trouver le mot railleur, il s'est réformé par l'effort de sa volonté, et il est le même, c'est-à-dire charmant, pour tous ceux qui s'adressent à lui.

« Pour compléter le portrait, il faut ajouter que l'éloquent représentant du Morbihan ressemble aussi peu que possible à l'image que s'en font quelques naïfs. Nul n'est moins paladin, chevalier d'aventure. Le hardi capitaine, dont l'armée admirait le courage dans les combats qui eurent lieu sous Metz est dans la vie civile d'un prudence ecclésiastique, d'une prudence de curé de paroisse riche à Paris.

« Rarement, on vit être moins primesautier, plus circonspect, plus attentif à ne point se mêler à des débats où il ne serait pas sûr de trouver un succès personnel, plus habile à ne se point compromettre pour les autres et à se défilier, avec une diplomatie de grand seigneur dans les moments embarrassants. Il est aussi incapable d'une déloyauté que d'un élan spontané ; c'est un cœur sec, un cerveau très froid, mais qui obéit à une conscience droite.

« Ceci explique qu'après des débuts si brillants, le fondateur des Cercles catholiques n'ait pas joué un rôle plus considérable. Il n'a rien affirmé de ce que la Providence l'avait appelé à représenter, il a été, en quelque manière, le négateur ou le négatif de lui-même.

« A la voix d'Albert de Mun parlant en homme et en français, toutes les énergies se seraient groupées autour de lui, toutes les bonnes volontés, tous les jeunes enthousiasmes seraient venus à lui. Avec les moyens dont l'œuvre des Cercles, très affaiblie mainte-

nant, a disposé un moment, il se serait formé une Ligue prête à profiter de toutes les circonstances et qui aurait très probablement empêché les grands sacrilèges et les grands vols de ces dernières années.

" Rien de tout cela ne s'est produit. La foule s'est pressée autour de l'orateur éloquent ; elle a prêté l'oreille pour entendre un cri de colère et en même temps un cri de ralliement, un mot d'ordre, et elle a entendu seulement un homme d'un immense talent lui dire : " Messieurs, si vous le permettez, je vais vous entretenir aujourd'hui de la fréquentation des Sacrements et des effets de la Grâce sanctifiante. "

" Alors, tout le monde est parti peu à peu. Pour agir, en effet, il semble tout simple de s'adresser à un homme d'action, à un soldat, mais pour les questions de conscience, on préfère le plus humble prêtre de la campagne. C'est son état à celui-là, sa mission ; il a reçu le sacrement de l'Ordre pour cela. "

Cela, véritablement, est dur, et ce sont les absurdes circonstances du temps qui ont invalidé tant de fois cet homme doué de tout ce qu'il fallait pour remplir un autre rang dans une société mieux ordonnée. Cependant, quelques traits portent et soulignent du moins l'endroit faible par où le malheur de l'époque a eu prise....

Et qu'on ne nous dise pas qu'en marquant cette réserve, un catholique manque ici à je ne sais quel devoir. On prête à Montalembert, dans un accès de libéralisme exaspéré, une parole absurde contre l'idole du Vatican ; les catholiques n'ont pas d'idole. Et l'admiration, la gratitude même ne sauraient interdire une remarque au plus humble soldat en face du plus glorieux des chefs, dans l'armée fraternelle de Jésus.

Auons notre pensée tout entière. Ceux qui, véritablement, manquent du respect nécessaire à la grande figure de M. de Mun, ce ne sont pas ceux qui, comme nous, signalent l'inévitable imperfection de tout modèle humain ou contestent une opinion contestable ; mais bien ceux qui chercheraient à abriter une mauvaise cause sous ce pavillon glorieux, compromettant sans scrupule un nom digne aujourd'hui de dominer toutes les divergences d'écoles ou de tactiques.

Ni le de Mun social, ni le de Mun catholique, ni l'orateur, ni l'écrivain n'appartiennent à une chapelle ; ils appartiennent à toute la France fidèle au siège de Pierre.

ROGER DUGUET.

## Une lettre de M. Chambers

Au Redacteur de la *Vérité*.

Monsieur : — Je viens de voir pour la première fois, le numéro de la *Vérité* du 20 d'août dernier, dans lequel vous dites que, après avoir émis, comme Grand Maître, en 1897, une proclamation défendant aux Francs-Maçons de la Grande Loge de Québec d'avoir aucunes relations Maçonniques avec les membres de la Loge de l'Emancipation, j'ai admis, dans une conversation privée que ces derniers étaient cependant des Francs-Maçons (*were Masons all the same*).

Si c'est vrai que, comme vous dites, la même accusation a été portée contre moi il y a quelques années, je n'en ai pas même entendu parler jusqu'à présent. Autrement, je l'aurais nié immédiatement

C'est absolument faux que j'ai ad-

mis à M. Tardivel ou à d'autres, que les membres de la loge de l'Emancipation sont des Francs-Maçons. Je n'aurais pas pu le dire parce qu'ils ne le sont pas.

J'espère que vous me rendrez la justice de publier cette dénégation.

E. T. D. CHAMBERS.

## EN PASSANT

Un trou sale !  
Sous ce titre, un correspondant de l'*Action Sociale* dénonce énergiquement l'*Emancipation* :

" Qu'est-ce que c'est ça ? demandait l'autre jour un brave homme, que l'*Emancipation* ?

C'est Scipion Patruzzi, secrétaire de Manzini, qui va répondre. En 1849, dans une réunion de Francs-maçons, il disait : " Notre association est un grand parti de pourceaux. Ceci, nous pouvons bien le dire en ta mille. "

Ce petit secret de famille de braves jeunes gens viennent de le révéler au public.

Et l'*Emancipation* de Montréal a prouvé qu'elle était la digne sœur des autres loges de Francs-maçons. On peut dire d'elle : C'est un trou sale où se sont réfugiés des Canadiens renégats et sans-cœur. Défions-nous des Canadiens qui vont là dedans. Nous savons à quel parti ils appartiennent : à un grand parti de pourceaux.

Leur doctrine, la voici : Elle se formule dans des ordres tombés des plus hauts sommets de la Franc-maçonnerie :

" Ecrasez l'ennemi à force de médisances et de calomnies. Flattons toutes les passions, les mauvaises comme les plus généreuses. Ne nous laissons jamais de corrompre. Popularisons le vice dans les multitudes. Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent. Faites des cœurs vicieux et vous n'aurez plus de catholiques. C'est la corruption en grand que nous avons entreprise. La meilleure propagande pour frapper l'Eglise au cœur est la corruption. A l'œuvre donc, et jusqu'à la fin. "

Les voilà, nos bons francs-maçons. Ouvriers catholiques, faites bonne et prompt justice de ceux qui se posent comme vos chefs et qui sont de l'Emancipation. Ils n'ont pas le droit de s'appeler vos chefs. Dieu merci, vous n'êtes pas de ce parti-là ! "

Les " K. of C. " flagornent Roosevelt  
A l'occasion du Columbus day, 12 octobre, les grands catho-

ques Chevaliers de Colomb ont invité à un grand banquet le citoyen Roosevelt, l'homme cynique qui en visite à Rome a préféré honorer et encourager de sa présence la secte infâme persécutrice de l'Eglise et de la Papauté, que d'aller rendre hommage à Pie X.

Voici à ce sujet une dépêche de Chicago piquante d'intérêt :

" A la suite de l'imbroglie avec le Vatican, le printemps dernier, un Archevêque et deux Evêques ont refusé de prendre place à la même table que Théodore Roosevelt, le 12 octobre prochain, alors qu'il sera l'hôte des Chevaliers de Colomb, à Peoria. Plus de deux cents prêtres ont aussi jugé convenable de ne pas assister à ce banquet où ils ont été conviés par leurs coreligionnaires, les Chevaliers de Colomb. "

C'est là une bonne leçon que reçoit ces étranges catholiques.

Ils défendent leur langue  
Lors de l'assemblée des douze cents délégués canadiens.

français à Tecumseh, les résolutions suivantes furent adoptées au sujet du français dans les écoles :

" Nous protestons de notre soumission à l'autorité de l'Eglise en tout ce qui concerne la foi, les mœurs et la discipline, mais nous insistons en même temps sur le droit naturel que nous possédons, comme pères de famille et comme citoyens britanniques, de conserver à nos enfants leurs traditions sur la nécessité de l'enseignement bilingue, la connaissance des deux langues étant nécessaire à notre vie économique et sociale, et la connaissance parfaite du français constituant la base essentielle de notre moralité et l'une des sauvegardes les plus précieuses de notre foi. Et de plus, nous proposons que toutes les municipalités scolaires intéressées demandent à leurs syndics de bien vouloir informer les instituteurs ou institutrices de leur division respective qu'ils veulent que le français soit enseigné dans ces écoles. Les Canadiens français réunis en assemblée publique à Tecumseh, le 25 septembre 1910, désirent déclarer publiquement qu'ils approuveront avec enthousiasme les résolutions adoptées après sérieuse considération par le Congrès d'Education d'Ottawa en janvier dernier, spécialement celles qui concernent l'importance de l'enseignement de la langue française dans nos écoles. Que le vœu sincère de cette assemblée est que rien ne devra être négligé pour obtenir par tous les moyens constitutionnels cet enseignement du français dans nos écoles, sachant que c'est la sauvegarde de notre nationalité au point de vue religieux et national. "

Pas d'hygiène maçonnique  
Depuis quelque temps la commission scolaire de Saint-Henri refusait l'entrée de ses écoles au médecin inspecteur.

Dans un document officiel elle vient de donner d'excellentes raisons pour expliquer son attitude.

Voici :  
" 1o. Parce que le Dr Cousineau, qui est chargé de faire l'inspection pour le quartier de St-Henri relève du bureau d'hygiène de la ville de Montréal dont le chef est le Dr Louis Laberge, franc-maçon déclaré du rite français et relevant, par conséquent, du Grand Orient, de France. "

" 2o. Parce que l'un des buts de la franc-maçonnerie française est d'instruire les individus à la lumière de la science et de la raison, sans égard à la révélation chrétienne et aux enseignements de la foi catholique. "

3o. " Parce qu'il répugne à la conscience de chacun des membres de cette commission d'être, en ce qui concerne l'inspection médicale des écoles sous leur contrôle, sous la juridiction et la dépendance d'un homme professant ouvertement une semblable doctrine. "

En terminant, les membres de la commission déclarent qu'ils tiennent à affirmer leur confiance dans le Dr Cousineau qui est un bon chrétien, un bon citoyen, très compétent et à qui on n'a rien à reprocher.

Le maire Guerin a déclaré qu'on attendrait le rapport de la commission d'enquête sur les accusations Millette avant d'agir.

Pourquoi donc ?  
Il importe peu dans cette affaire que le Dr Laberge ait comploté ou non contre le clergé. Il est bel et bien, comme il l'a lui-même attesté en cour, un maçon très avancé, un anticlérical sectaire.

Est-ce que cela ne suffit pas ?

Orangistes enragés  
La grande procession eucharistique a enragé nos sectaires

orangistes, eux, qui se sont rendus tant de fois ridicules et odieux par des démonstrations bruyantes de fanatisme.

La dépêche suivante de Toronto nous donne une idée de leur colère haineuse :

" La loge orangiste Prince Alfred, à sa réunion régulière, a adopté une résolution condamnant comme insulte flagrante aux quatre millions de protestants du Canada, l'action de l'administrateur de la justice, M. le juge Girouard, en présentant ses hommages au Cardinal Vannutelli, puis en figurant avec l'orateur de la Chambre, M. Charles Marcl, dans la procession du Saint-Sacrement en habits officiels, ce qui est contraire à tous les précédents. La même motion condamne aussi Sir Wilfrid Laurier pour les déclarations qu'il a faites en l'église Notre-Dame, alors qu'il parlait comme premier ministre du Canada.

" La loge orangiste demande aux députés de Toronto d'ouvrir une enquête sur ces questions à l'ouverture de la prochaine session, et aussi d'ouvrir une enquête sur l'action du Lt. Col. A.-E. Labelle, qui a laissé sortir en corps le 65<sup>e</sup> régiment comme garde d'honneur au Légat du Pape. "

Le français, langue officielle  
A l'occasion des luttes que nous soutenons pour défendre les droits de la langue française, la *Presse* cite le texte de l'acte de la Confédération qui a trait à notre langue :

Après avoir décrété que le Canada sera divisé en quatre provinces on lit " la partie qui constituait autrefois la province du Bas-Canada formera la province de Québec (Article 6) " ; que " dans les Chambres du Parlement du Canada et les Chambres de la Législature de Québec, l'usage de la langue française sera facultatif, mais dans les Archives procès verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage sera obligatoire, ainsi que devant les tribunaux du Canada... et de Québec " ; de plus que, les Actes du Parlement du Canada et de la Législature de Québec, devront être imprimés et publiés dans ces deux langues. (Article 133).

Nos instituteurs vs maçons  
Les membres de l'Association des instituteurs

de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, au nombre d'une centaine environ, ont tenu une assemblée au cours de laquelle ils ont fait ces importantes déclarations :

" 1.—Que leur Association n'est composée que d'instituteurs diplômés catholiques ;

" 2.—Que ses membres se sont toujours soumis et désirent toujours se soumettre aux enseignements de leur mère la sainte Eglise.

" 3.—Qu'ils reconnaissent que la religion doit être la base de leur enseignement ;

" 4.—Qu'ils enseignent à l'école le catéchisme et les prières suivant les règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique, sous la direction et la surveillance du curé de chaque paroisse ;

" 5.—Qu'un prêtre désigné par le

curé vient toutes les semaines dans nos écoles expliquer la doctrine et la pratique de la religion aux enfants ;

" 6. — Qu'il n'est pas à la connaissance de l'Association qu'aucun de ses membres fasse partie d'une société défendue par l'Eglise ;

" 7. — Que si le fait se produisait, ces membres seraient exclus de l'Association, et demande serait faite au Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique d'annuler leurs diplômes ;

" 8. — Qu'à la suite des révélations récentes faites sur les agissements de la loge maçonnique l'Emancipation, l'Association exprime sa satisfaction que la Commission scolaire catholique fasse une enquête minutieuse sur tous ceux qui sont en contact avec les enfants et prenne les mesures propres à rassurer au point de vue moral et religieux, les parents qui confient leurs enfants à son personnel enseignant. "

Nous tenons à noter que les professeurs accusés d'être franc-maçons sont des professeurs spéciaux. Le danger n'en est pas moins grand. Ces professeurs devront être exclus des écoles catholiques.

**Non canonisable** On annonce de Paris que la canonisation tant rêvée par les *Knights of Columbus* est devenue impossible par la découverte du manque de certaines qualités nécessaires.

De l'avis des conseillers de Pie X, ce fait rend impossible l'introduction d'une procédure longue et compliquée sans aucune chance d'aboutir.

En conséquence, toute tentative faite dans le dessein d'arriver à la canonisation de Christophe Colomb doit être définitivement abandonnée.

**Statistiques intéressantes et d'actualité**

D'après des statistiques compilées tout récemment par M. Sévérien Ducharme, secrétaire général de la société Saint-Jean-Baptiste d'Essex nos compatriotes dans le diocèse de London sont au nombre de 33,523, tandis que ceux de langue anglaise sont d'environ 27,000.

Voici le nombre des nôtres par comté :

Dans Bothwell.....	1,446
Dans Essex.....	19,993
Dans Huron.....	1,150
Dans Kent.....	4,891
Dans Simcoe.....	6,043

Total..... 33,523

Voici une liste incomplète des familles canadiennes-françaises dans les paroisses de l'Essex :

Amherstburg.....	450
Belle Rivière.....	300
Grosse Pointe.....	200
Chatham.....	100
Maidstone.....	50
Paincourt.....	250
Rivière aux Canards.....	300
St-Joachim.....	160
St-Pierre.....	125
Sandwich.....	500
Staples.....	150
Stony Point.....	235
Tilbury.....	450
Tecumseh.....	325
Walkerville.....	330
Wallaceburg.....	100
Windsor.....	700
Woodley.....	60

Total..... 4,795

Ce sont les enfants de ces 4,795 familles canadiennes-françaises que certains assimilateurs veulent angliciser en interdisant le français dans les écoles catholiques quand la loi, elle, le permet.

**PETITES NOTES**

M. Fisher a annoncé que Québec aurait enfin prochainement sa ferme expérimentale.

Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, ont été nommés :

M. l'abbé Alfred Boulet, vicaire à St-Joseph de Beauce et M. l'abbé Philippe Mathieu, vicaire à Ste-Anne de la Pocatière.

L'école des Hautes Etudes Commerciales de Montréal est ouverte. Il y a, dit-on, dix-neuf élèves et douze professeurs.

A New York la nouvelle loi des licences a fait fermer cinq cents tувettes en les mettant en faillite.

La nouvelle année pour les Juifs est commencée. Ils comptent les années depuis la création qu'ils placent à 3760 ans avant Jésus-Christ. Ils viennent donc de commencer l'année 5761.

Laure Conan vient de publier un ouvrage aussi intéressant qu'instructif : *Une Immortelle*, la vie de la Vénérable Marguerite Bourgeoys. Encourageons nos auteurs canadiens.

On peut se procurer ce livre à notre librairie pour 15 cts ; 17 cts franco.

*Le Libéralisme est un péché* par don Sarda. Nouvelle édition. 70 cts franco.

La semaine dernière le juge Cimon a condamné la *Vigie* à payer \$650 à l'hon E. J. Flynn et à publier une rétractation ou à verser \$1000 de dommages.

Adressez-vous à la *Vérité* pour tous vos travaux d'impression : En-tête de lettre, de compte ; cartes d'affaires, de visite ; enveloppes ; circulaires ; brochures ; livres de tous formats ; factums ; musique ; etc.

Attention spéciale aux commandes données par la malle. Prix raisonnables.

Employons le français dans les jeux :

A cette fin qu'on se procure le petit ouvrage qui vient de paraître et contenant le vocabulaire des mots employés par les joueurs de la balle au camp (base ball) et de gouret hockey). En librairie 3 c., franco 4 c., prix spécial à la douzaine et au cent à la *Propagande des Bons Livres*, Bureaux de la *Vérité*.

**Adressez-vous à la "Vérité"**

POUR TOUS VOS TRAVAUX D'IMPRESSION :

En-Têtes de Lettre, de Compte, Cartes d'Affaires, de Visite, Enveloppes, Circulaires, Brochures, Livres de tous formats, Factums, Livrets de Reçus, Programmes, Affiches, Musique, Etc., etc.

N. B. — ATTENTION SPÉCIALE AUX commandes données par la malle. Prix raisonnables.

La *Revue Franco-Américaine*, sommaire du 1er octobre 1910 : Les Sociétés nationales, Conventions de Montréal et Manchester, J. L. K. -Lafamme ; La question des langues au Congrès Eucharistique, \*\*\* ; Mgr Fallon et les écoles bilingues dans le diocèse de London, Ontario, Michel Renouf ; Mémoire acadien (?), XXX ; Le catholicisme en Allemagne, Henri Dartvel ; Revue des faits et des œuvres, Léon Kemper ; Un Frère, Jean des Tourrelles ; Roman.

**En vente à la "Propagande des Bons Livres"**

(: o :) —

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la "Vérité"

**Sobre et riche** par le juge F. X. Lemieux. 25 cts.

**L'Autorité Sociale** par S. G. Mgr Archambault.

Sa nature ; sa nécessité, son origine, son exercice. 10 c. en librairie ; franco 12 c.

**Les noms de baptême** par le R. P. Geïa.

A l'usage des familles chrétiennes. 10 c.

**Le Centurion**, A. B. Routhier.

Roman des temps messianiques. En librairie 50 c. ; franco 60 c.

**Le Manuel des Parents chrétiens**, l'abbé Alexis Mailloux.

Broché 40 c. en librairie ; 45 c. fr.

**Cœur Magnanime**, Rose de Provence.

Roman canadien. 20 c. en librairie ; 25 c. franco.

**Communion fréquente**, l'abbé A. Camirand.

Solutions des objections contre la communion quotidienne. 10 c.

**Neuvaine populaire au St Esprit**, l'abbé D. Gosselin.

3 c. franco ; 25 c. franco la doz.

**LA VIE DU CHRIST**

Cartes postales en sculpto-bromure

- 1re Série. La Naissance de Jésus.
- 2 — L'Enfance de Jésus.
- 3 — Débuts de la Vie publique de Jésus.
- 4 — Le Ministère de Jésus.
- 5 — Les Paraboles de Jésus.
- 6 — La miséricordieuse bonté de Jésus
- 7 — Les miracles de Jésus (sur la nature)
- 8 — Les miracles de Jésus (sur les maladies et la mort)
- 9 — Scènes de la vie publique de Jésus
- 10 — Les préludes de la Passion.
- 11 — La Passion.
- 12 — La Passion (suite et fin)

Par série de 5 cartes. 15 c. en librairie, 17 c. franco.

**Nouvelle Bibliothèque pour tous**

(Ouvrages d'Ernest Daudet)

- DANS LA TOURMENTE.
- AU TEMPS DE L'EMPEREUR. EN 1815.
- FILS D'EMIGRÉ.
- APRÈS L'OPTION (Roger Duguet).
- LES PRÉTENDANTS DE CLAUDETTE, (Arthur Doulliac).

(Ouvrages de Pierre l'Ermite)

- LISEZ MOI ÇA !
- RESTEZ CHEZ VOUS.
- LA GRANDE AMIE.
- L'EMPRISE.
- LA BRISURE.
- LE SOC.
- LE GRAND MUFFLO.

Edition populaire très bien illustrée. En librairie l'unité 25 cts, franco 30 c.

**Collection Bijou**. Roman pour jeunes gens et jeunes filles :

- LEFRANC MAÇON DE LA VIERGE F. Bonhours.
- HUGUENETTE, LA FILLE DE L'IMAGIER, G. Thierry.
- HAINES VAINCUES, M. Levray.
- LES BIJOUX DE LA PRINCESSE, R. Gaell.
- LE PATRIMOINE, Marie de Vienne.
- JEAN CHOUAN, Roger Duguet.

Six vols. formant une jolie série, format original, magnifiquement illustrés, 325 pages chacun. La collection \$1.50 franco.

**Une Immortelle**, par Laure Conan.

*Vie de la Vénérable Marguerite Bourgeoys*, 32 pages. En librairie 15 cts ; franco 17 cts.

**Autour de la Buvette** par R. P. G.

Documents et historiettes au sujet de la Tempérance. 220 pages. En librairie 25 cts ; franco 28 cts.

**EN HISTOIRES**

ORAISON DOMINICALE ET LA SALUTATION ANGÉLIQUE EN HISTOIRES.

LE SYMBOLE DES APÔTRES EN HISTOIRES.

LES SACREMENTS EN HISTOIRES.

LES PÉCHÉS CAPITAUX EN HISTOIRES.

LES COMMANDEMENTS DE DIEU EN HISTOIRES.

LES COMMANDEMENTS DE L'EGLISE EN HISTOIRES.

LES FÊTES CHRÉTIENNES EN HISTOIRES.

LES MIRACLES DE L'EVANGILE EN HISTOIRES.

LES PARABOLES DE L'EVANGILE EN HISTOIRES.

Volumes abondamment illustrés ; grand format, 240 pages.

En librairie..... 35 cts.

franco..... 45 cts.

La collection, 9 vols franco \$3.75.

**Jeanne, Marie Lacroix.**

Fort intéressant roman illustré pour jeunes filles.

En librairie 25 cts ; franco 30 cts.

**La Sainte Vierge d'après l'Evangile**, par M. l'abbé N. Cinq Mars.

Ouvrage tout à fait nouveau sur la Sainte Vierge.

Parfaitement adapté pour le mois du Rosaire. 127 pages.

Nouvelle édition : 18 cts franco ; ancienne édition : 13 cts franco.

**La Propagande des Bons Livres**

Bureaux de la "Vérité" près Québec